

PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

BRY-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement!







COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES





Mardi matin Vendredi matin



Lundi matin
Jeudi matin
Samedi matin
Dimanche matin

Les bacs doivent être sortis après 20h, la veille de la collecte.

Pour tous vos déchets végétaux (épluchures de fruits et de légumes, mouchoirs en papier, café, thé), les coquillages et les coquilles d'oeufs, **passez au compostage!**

Demandez un composteur au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr







COLLECTE DES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les emballages et à tous les papiers !

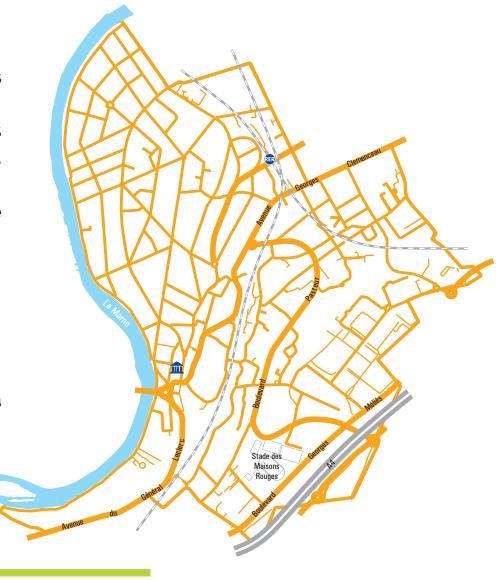
Désormais, vous pouvez déposer tous vos emballages en papier, carton, métal et plastique dans le bac jaune.

Tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent!



Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille de la collecte.**









BORNES D'APPORTS VOLONTAIRES VERRE

Retrouvez toutes les Bornes d'apports volontaires verre de votre ville :

- Quai Adrien Mentienne
- 2 Rue du 26 Août 1944
- 3 Parking de la Gare RER
- 4 Rue des Chapeaux de Paille
- 5 Impasse des Cerisiers
- 6 Parking du Funérarium
- **7** Rond point de la Fontaine
- 8 Rue du 2 Décembre 1870
- 9 Boulevard Pasteur
- 10 Avenue du Général Leclerc
- 11 Quai Louis Ferber
- 12 Parking de la Mairie
- **13** Parking Saint-Thomas



Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10!





COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue désormais **toute l'année**.



Mercredi après-midi

Pensez à composter vos tontes de pelouse, feuillage...

Demandez un composteur par téléphone au 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr









COLLECTE DES ENCOMBRANTS

L'ENLÈVEMENT DE VOS ENCOMBRANTS SE FAIT SUR RENDEZ-VOUS!

Prenez rendez-vous en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une date de dépôt. Vos encombrants sont à déposer la veille au soir (après 19 h) de la date fixée. Dépôt limité à 1 m3, 50 kg et 2 m maxi. Attention, les encombrants qui seront collectés, seront composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles, de déchets ménagers spéciaux** (DMS, composés de peintures, de solvants, d'ampoules...) **et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE, composés d'écrans, d'ordinateurs, d'électroménagers...). Les autres déchets (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie Éco-point.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS GRANDS ENSEMBLES

La collecte des encombrants des grands ensembles, localisés en bleu, s'effectue le vendredi des semaines impaires et ceux en vert le vendredi des semaines paires.

Vendredi

Semaine paire

Vendredi

Semaine impaire

Secteur impair (en bleu)

- 9, rue Basse D'aval
- 1, 2, 2 bis, 4, 15, rue du Bois des Chênes
- 4, 6, 8, 10, rue de la Chaumière
- 41, 60, 62, 64, 72, 74, 94 bis, 102, 102 bis, 108, 118, 128, 128 bis, av. du Général Leclerc
- 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 43, 49, 55, 57 bis, 59, 61, 69, 83, 97 bis, 99, 101, quai Louis Ferber
 - 27, rue des Mésanges
 - 44, 49, 54, 56, 58, 63 ter, 70, 76, 76 bis, 78, 78 bis, 82, av. de Rigny
 - 2. 6. rue Jean Grandel

Secteur pair (en vert)

- 16. 18. 20. rue du Colombier
- 21, 23, 34, rue de da Croix aux Biches
- · 4, 6, 8, 9, 10, rue du 2 Décembre 1870
- 2. rue de La Garenne
- 13, 16, 17, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 28, 30, 32, 39, 64, 80, av. Georges Clémenceau
- · Rue Molière toute la rue
- 226 bis. Bd Pasteur
- · Résidence Bry Beau Site, rue des Pères Camilliens
- · Rue Racine toute la rue
- 6, 8, 10, 12, 14, 16, 20, 34, 36, 38, 55, 57, rue du Four
- 7. 12. 14. 16. rue du 4e Zouave
- 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12, rue Henri Cahn
- 1. 3. rue de la Gare







ÉCO-POINTS DU TERRITOIRE

Ouverts au public sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m3 par semaine avec un poids maximum de 70 kg.

DÉCHÈTERIES ÉCO-POINTS MOBILES

Saint-Mandé & Vincennes

1er samedi du mois : 9h - 13h, rue Cailletet - Saint-Mandé 3e mercredi du mois : 9h - 13h, Place de la Libération - Saint-Mandé 2e samedi du mois : 9h - 13h, Place Renon - Vincennes 3e samedi du mois : 9h - 13h, Place Carnot - Vincennes 4e mercredi du mois : 14h - 18h, Place Diderot - Vincennes



DÉCHÈTERIES ÉCO-POINTS FIXES

Champigny-sur-Marne

84, voie Sonia Delaunay

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 12h & 13h30 - 17h

Fontenay-sous-Bois

320, avenue Victor-Hugo

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 12h & 13h30 - 17h

Dimanche: 9h - 13h

Le Perreux-sur-Marne

177, rue de Metz

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 12h & 13h30 - 18h

Saint-Maur-des-Fossés

9, avenue Denis Papin

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h & 13h30 - 17h

Samedi: 9h - 12h & 13h30 - 17h

Dimanche: 9h - 13h

Noisy-le-Grand

8, rue de la Plaine. Fermé le jeudi et les jours fériés.

Lundi: 14h - 17h

Mardi : 9h - 12h & 14h - 17h. Mercredi : 9h - 12h & 14h - 19h. Vendredi : 10h - 12h & 14h - 19h. Samedi : 9h - 12h & 13h - 18h

Dimanche: 9h - 13h





VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES EN MAIN POUR RÉUSSIR

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois 13 communes - 510 000 habitants 1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont www.parisestmarnebois.fr

Contact: 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr